la fédération des arts de la rue
auvergne-rhône-alpes

NOTE INTRODUCTIVE

SODAREP Schémas d'orientation pour le développement des arts de la rue en espaces publics

Le SODAREP est un processus de concertation non hiérarchisé.
Il s'agit d'un espace de rencontre entre l'Etat, les Collectivités et les acteurs afin de communiquer autour d'une même table. L'objectif est de formaliser une méthode pour mener un processus de dialogue et ainsi travailler à une co-construction des politiques publiques en faveur des Arts de la Rue, adaptées aux territoires.

L'initiative peut venir de tout type d'acteur (public, privé, institutionnel ou indépendant) sur une géographie, un périmètre territorial défini qui peut évoluer au fur et à mesure de la concertation.
Des questions pragmatiques liées au territoire en question y sont posées.
Chaque participant est un partenaire, en capacité de s'exprimer et d'écouter l'autre, sans hiérarchie et avec bienveillance. La réciprocité de la confiance et du travail est la base du travail de co-construction.

La méthode de concertation est dans un principe de co-construction, et non pas de co-décision. Les Collectivités territoriales et l'Etat ont leurs propres enjeux et la décision ne peut venir que par un vote d'élus ou de citoyens.
La co-construction vient nourrir la décision et permet à tous les acteurs concernés de s'exprimer avant que soit prise la décision.

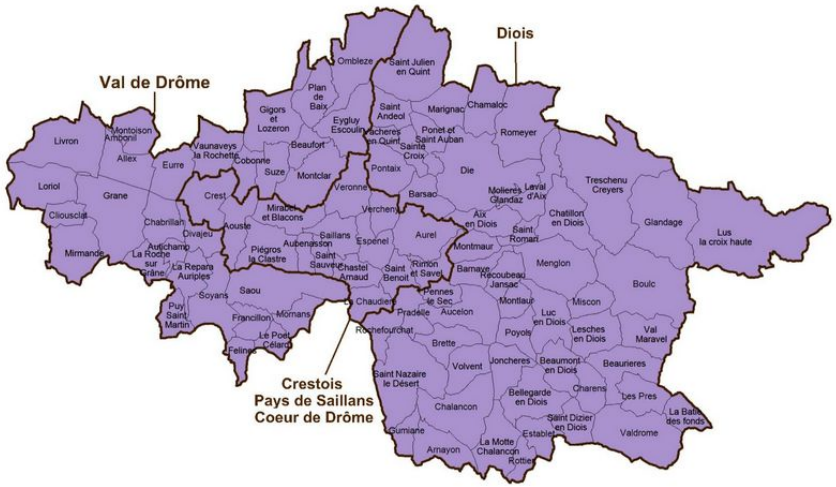

la fédération des arts de la rue
auvergne-rhône-alpes

NOTE INTRODUCTIVE

SODAREP Schémas d'orientation pour le développement des arts de la rue en espaces publics

Le SODAREP est un processus de concertation non hiérarchisé.
Il s'agit d'un espace de rencontre entre l'Etat, les Collectivités et les acteurs afin de communiquer autour d'une même table. L'objectif est de formaliser une méthode pour mener un processus de dialogue et ainsi travailler à une co-construction des politiques publiques en faveur des Arts de la Rue, adaptées aux territoires.

L'initiative peut venir de tout type d'acteur (public, privé, institutionnel ou indépendant) sur une géographie, un périmètre territorial défini qui peut évoluer au fur et à mesure de la concertation.
Des questions pragmatiques liées au territoire en question y sont posées.
Chaque participant est un partenaire, en capacité de s'exprimer et d'écouter l'autre, sans hiérarchie et avec bienveillance. La réciprocité de la confiance et du travail est la base du travail de co-construction.
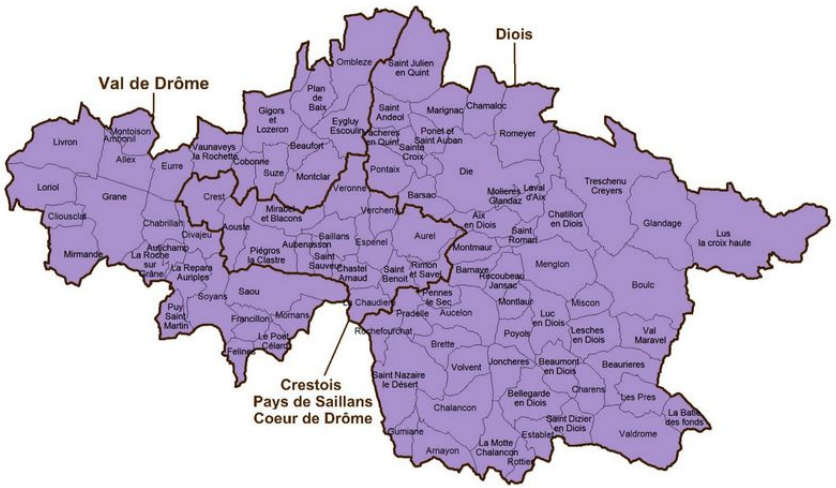
La méthode de concertation est dans un principe de co-construction, et non pas de co-décision. Les Collectivités territoriales et l'Etat ont leurs propres enjeux et la décision ne peut venir que par un vote d'élus ou de citoyens.
La co-construction vient nourrir la décision et permet à tous les acteurs concernés de s'exprimer avant que soit prise la décision.